



Le Petit Cormoran

n° 201
Mars - Avril 2014

Bulletin de liaison des membres du
Groupe Ornithologique Normand

Sommaire

Pages 3 à 7 :
Votre association

Pages 16 & 17 :
Protection

Pages 8 & 9 :
Communication

Page 18 :
La page des refuges

Pages 10 à 15 :
Ornithologie

Pages 19 & 20 :
la page des réserves



Sept espèces de limicoles se reproduisent dans notre réseau de réserves. 90 % des effectifs nicheurs normands d'huîtrier-pie, soit 240 couples, sont sur nos réserves. Notre réseau de réserves est un des éléments clés de la protection des oiseaux de Normandie.

Le quatrième bilan RRN (Réseau des réserves de Nor-

mandie) vient de paraître, sur le site du GONm : <http://www.gonm.org/actualites/reseau-des-reserves-de-normandie-2013>

Vous y trouverez tous les détails concernant la vie de ce réseau de septembre 2012 à août 2013.

Nous vous engageons vivement à vous rendre sur les réserves accessibles au public ou à profiter des observatoires qui permettent de les observer sans pénétrer au cœur ... pour des raisons de protection. C'est ainsi que vous pouvez, sans problèmes, observer les oiseaux des réserves de Carolles, Vauville, Jobourg, Tatihou, le Gast, Flers, Grande Noë, Berville. Des observatoires sont à votre disposition à Vauville, au Gast, à la Grande Noë et à Berville.

Profitez des animations et des chantiers qui vous sont proposés dans le calendrier du GONm : <http://www.gonm.org/calendrier-du-gonm>

À titre d'exemple, dans les deux prochains mois, des animations sur les réserves du GONm sont déjà programmées à la Grande Noë, Vauville, Berville, Jobourg, Flers, Carolles, ...

Gérard Debout

Crédit photo couverture : Denis Avondes

Rappels

Le Petit Cormoran est un bulletin de liaison qui paraît tous les deux mois. Il permet d'apporter aux adhérents du GONm un très grand nombre d'informations sur la vie de l'association et sur les oiseaux. Il est désormais mis en ligne et est consultable sur votre ordinateur : <http://www.gonm.org/telechargements>

Pour profiter d'informations de base sur la vie de l'association, il existe un site Internet. Nous vous engageons vivement à vous y connecter : <http://www.gonm.org>
Pour des informations constamment actualisées, il existe un forum : <http://forum.gonm.org>

Le prochain Petit Cormoran paraîtra à la fin du mois de avril 2014, les textes devront nous parvenir **avant le 10 avril 2014.**

Merci aux auteurs, illustrateurs, correcteurs (Alain Barrier et Claire Debout), metteur en page (Guillaume Debout) et à la responsable de l'envoi de ce PC (Annie Chêne).

Responsable de la publication : Gérard Debout.

Lorsque, par oubli ou non, un texte n'est pas signé, il est évidemment assumé par le directeur de la publication comme c'est toujours le cas dans une publication.

Je rappelle que vos textes ne doivent pas dépasser une page et qu'ils doivent renvoyer, si nécessaire, à un document plus complet qui sera mis en ligne sur le site du GONm : <http://www.gonm.org/>

Vous trouverez à nouveau, joint à ce PC, un bulletin d'adhésion :

- si vous n'avez pas encore réadhéré, faites-le vite car l'adhésion se fait par année civile et cela nous évite des rappels coûteux et énergivores ;
- si vous l'avez déjà fait, utilisez ce bulletin pour faire adhérer une autre personne : notre crédit scientifique est considérablement plus efficace s'il est porté par un grand nombre d'adhérents plutôt que par un faible nombre.

Nous comptons donc sur vous et nous sommes confiants dans votre soutien.

Prochaine assemblée générale : Caen, le samedi 29 mars
>>> voir convocation statutaire jointe à ce PC !



*Grèbe esclavon nageant près d'un tourteau
(photo Gérard Debout)*

Votre association

Stage des 16 et 17 novembre 2013 – les migrateurs de la côte Est du Cotentin

Nouveaux adhérents du GONm, « nos parains » Nicole et Daniel nous ont convaincus de rejoindre le groupe d'amis ornithologues qui, régulièrement part crapahuter dans le Cotentin sous la houlette de Catherine Burban et Michel Roussel. Découverte absolue pour nous de l'équipe et des lieux et de l'ambiance. Au gîte, tout d'abord, nous avons eu la surprise agréable d'être accueillis à cœur et bras ouverts, avec beaucoup de sympathie. Le repas partagé dans une convivialité joyeuse a suffi à nous mettre à l'aise.

Le samedi matin, nous voici partis à la découverte de la réserve de Beauguillot. Une surprise nous attendait dans les observatoires... Énormément de canards de toutes sortes étaient rassemblés sous nos yeux, éclairés d'une belle lumière et, pour nous les débutants, nous ne savions où donner de la lunette ! Que c'est beau, ce spectacle de la nature vivante !

Michel et Guy, attentifs à ne pas nous laisser ignorants nous ont guidés pour différencier

les sarcelles d'hiver des piletts, eux-mêmes bien différents des canards siffleurs ou des canards chipecaux. Un grand troupeau d'oies cendrées faisant leur toilette s'offrait aussi à nos regards émerveillés tandis que le rôle d'eau nous découvrait ses pattes vertes en sortant des roseaux.

Un petit coup d'œil jusqu'au rivage vers la baie des Veys, c'est marée basse et les courlis nous accueillent, accompagnés des mouettes rieuses, des goélands argentés, d'une spatule et d'une aigrette garzette en maraude. Nous avons eu la surprise de voir un groupe de phoques veaux marins en train de faire bronzette sur un banc de sable.

Nous sommes allés à Saint-Vaast-la-Hougue où nous avons découvert plongeurs catmarin et imbrin, macreuses brunes et noires, puffins des Anglais et de nombreuses autres espèces. Sur la durée du séjour, nous avons pu observer 92 espèces, donc 92 coches dûment arrosées, à notre retour au gîte, au gewürztraminer « grains nobles ». Très enthousiastes, nous avons décidé de remplir pour le stage 2014, avec les mêmes, au même endroit.

Merci à Catherine et Michel nos gentils GO et à tous pour leur accueil.

Liliane et Pierre



*Observation au cours du stage
(photo Nicole Calas)*

Du non respect du droit de propriété et de ses conséquences pour le GONm

Fin octobre, le secrétariat du GONm reçoit un appel sur un ton peu amène d'un propriétaire de marais de la commune de Saint-Jean-de-la-Haize (près d'Avranches) : il vient de porter plainte pour violation de propriété.

Absent de mon domicile, je trouve un message sur le répondeur. Je connais ce marais. Le GONm a participé à sa sauvegarde en appuyant d'un courrier la démarche du propriétaire lorsqu'il a fallu s'opposer à un projet de déviation routière qui le traversait. Nous avons des relations courtoises ; il a par exemple accepté de faire visiter son marais à une de « mes » stagiaires au GONm. Je résume les faits tels qu'il me les rapporte au cours d'un long échange téléphonique : des personnes munies de « phares et de grands filets » ont pénétré de nuit dans son marais, écrasant la roselière, effarouchant les canards, dont de nombreux colverts et sarcelles qui vont se faire tuer sur toutes les mares à gabion du secteur. Ce marais, raisonnablement chassé, est géré de façon exemplaire. Une petite route le traverse et permet d'apprécier la fréquentation sans entrer dans la propriété. Les faits ainsi rapportés - sa version - suffisent à comprendre la colère du propriétaire. Mais pas ses conclusions.

En effet, il m'explique que ces personnes sont probablement du GONm. Il ressort de cette difficile discussion que la seule activité naturaliste qu'il connaisse est l'ornithologie. CQFD. Donc, il est « remonté » contre le GONm, va interdire toute publication de données ou de photos faisant référence à sa propriété sous peine de poursuites, etc.

Il est évident qu'on n'observe pas les oiseaux la nuit avec des filets à papillons. Les statuts du GONm ne font référence qu'à l'étude

des oiseaux et à leurs habitats. Le GONm sort de ce périmètre dans un seul cas : une commande passée à une autre association naturaliste justifiée par l'étude d'un autre groupe d'espèces vivantes que les oiseaux, et ce uniquement sur les réserves, essentiellement propriétés du GONm.

Dernier détail d'importance, cette version n'est pas celle des entomologistes supposés coupables : ils sont restés sur le bord de la route au cours de cette chasse nocturne et n'ont pas circulé dans la propriété. Quelle que soit la réalité des faits, ce n'est pas au GONm de trancher. Mais cet épisode est l'occasion de rappeler et de généraliser une règle simple : quand on connaît la sensibilité d'un site naturel (par exemple ici le risque de dérangement des oiseaux chassables en période de chasse), la sensibilité du propriétaire (il n'est pas équivalent de traverser une parcelle de chaumes ou la roselière d'un marais chassable, pancartes d'interdiction visibles), la seule démarche possible est d'abord de demander une autorisation au propriétaire.



CECI n'est pas le marais de Saint-Jean-de-la-Haize (photo Jean Collette)

Aller à l'encontre de cette démarche de bon sens se retourne en bloc contre la communauté naturaliste dans son ensemble.

Jean Collette

Prises de position du GONm

Les oiseaux, le GONm et les filières professionnelles normandes

Soyons précis : le GONm n'est pas une association de défense « de l'environnement », il suffit de lire ses statuts : nous étudions les oiseaux et leurs milieux et tentons de les protéger quand le besoin en est démontré. Et donc, comme naturalistes, nous nous opposons par exemple au nettoyage aveugle et systématique des plages (nous avons à peu près été entendus sur ce point), nous regrettons la mise en œuvre des semis de couvert hivernal systématique des chaumes qui privent les oiseaux granivores de ressources alimentaires en hiver, nous regrettons le comblement des mares sous prétexte d'hygiène de l'eau, et nous critiquons l'usage de certains vermifuges du bétail qui ont peut-être fait plus pour la disparition de la huppe et des pies-grièches que la tronçonneuse... Les questions d'hygiène sont bien sûr recevables, mais nous n'avons pas en tant que naturalistes à défendre des mesures qui se retournent contre les oiseaux (et les chauves-souris, les insectes ...)

Tourisme, agriculture, forêt, pêche, industrie, les réponses aux questions qui se posent quant à l'avenir de nombreuses espèces d'oiseaux sont en partie dans l'évolution des pratiques de ces filières professionnelles. C'est pourquoi le GONm a noué depuis longtemps des relations avec divers partenaires, contacts qui peuvent surprendre certains de nos adhérents. Nous avons des contrats ou des conventions avec des entreprises de stockage de déchets (dits « ISD-ND », installations de stockage de déchets non dangereux), des carrières, des entreprises chimiques, des fermes, la filière forêt-bois (dans le cadre de la certification PEFC où nous représentons aussi FNE en Normandie), le monde du cheval en Basse-Norman-

die (avec la mise en place du label EquuRES auquel nous participons), etc.

Les refuges concernent des golfs, une pisciculture, des carrières, des fermes. Les contrats concernent aussi « les villes à goélands nicheurs », les projets de parcs éoliens. En quoi consistent ces relations ? Elles se traduisent toujours par des suivis de l'avifaune sur des territoires donnés ; parfois par des bénévoles de l'association, parfois par des salariés, cette complémentarité est notre force. Quand il s'agit d'un contrat, nous sommes dans le domaine professionnel : le GONm a répondu à un appel d'offre officiel et fonctionne comme un bureau d'étude - et paie des impôts.

Notre fichier d'observation riche de plus d'un million de données est un outil irremplaçable. Il est le fruit du travail bénévole de tous les adhérents envoyant des observations issues de leur région depuis 40 ans. Mais c'est aussi un puissant antidote contre l'approximation. Quand il arrive exceptionnellement qu'un commanditaire nous demande de modifier nos conclusions, la réponse est évidente : c'est exclu !

Jean Collette



CECI est une carrière (photo Jean Collette)

Projet éolien à Saint-Georges-de-Rouelley

Un des points étudiés par le Bureau du GONm lors de sa réunion du lundi 6 janvier 2014 paraît de nature à être exposé ici. « La responsable de projets chez Vents d'Oc Energies Renouvelables nous a demandé notre accord pour supprimer l'avis défavorable que nous avions formulé dans la conclusion de l'étude d'impact que cette société nous avait confiée.

Les membres du bureau ont donné un avis défavorable à cette demande ».

Rappelons que si nos finances reposent en bonne part sur des études, dont certaines sont couvertes par l'activité des adhérents bénévoles, pour autant, nous ne sommes pas pieds et poings liés par rapport à nos commanditaires et nous ne sommes pas forcément de l'avis du pétitionnaire qui nous paie. Le fait relaté ici n'est pas le premier et, par exemple, nous nous étions, en d'autres temps, opposés au Pont de Normandie bien que nous ayons réalisé le volet ornithologique de l'étude d'impact.

Réseau Français d'Ornithologie (RFO)



MEMBRE DU
RESEAU FRANÇAIS D'ORNITHOLOGIE
Ornithologie et biologie de la conservation

Les adhérents présents ou représentés lors de l'AG du 23 mars 2013 ont voté à une large majorité l'adhésion du GONm à RFO. Après un an de travail en commun avec cette association, il est temps de faire un premier bilan de notre collaboration avec cette structure.

Celle-ci est née d'un constat après une longue réflexion sur l'état de conservation de la nature en France, un constat de la dissémination des compétences naturalistes et du cloisonnement des démarches, la définition souvent unilatérale des priorités parfois

non fondées scientifiquement : « Réseau Français d'Ornithologie (R.F.O.) - Ornithologie et Biologie de la Conservation », est une association qui a pour objet l'étude et la conservation des oiseaux et des diversités biologiques, par des échanges de savoir-faire et de résultats des associations, structures et personnes adhérentes ainsi que leur représentation, sans exclusivité, auprès des tiers, notamment des institutions. Elle met en œuvre des projets communs relatifs à la biologie de la conservation et aide ses adhérents à réaliser leurs objectifs ».

De nombreux échanges ont permis depuis lors de nouer d'avantage de liens et d'avancer de concert sur plusieurs actions. Nous encourageons nos adhérents à consulter régulièrement le site de RFO <http://www.reseau-francais-ornithologie.fr/> et les deux newsletters publiées à ce jour (vous pouvez vous y abonner à titre individuel) :

<http://us7.campaign-archive2.com/?u=4ed94651ee1bf93d50c112cfc&id=76af4c8747>

<http://us7.campaign-archive1.com/?u=4ed94651ee1bf93d50c112cfc&id=61c11717e0>

J'ai assisté, au nom du GONm, à une première réunion de RFO à Nantes le 29 juin 2013 où j'ai pu constater une parfaite adéquation entre les membres de RFO et nous au sujet des études pointues sur lesquelles nous nous sommes engagées (mouettes tridactyles, goélands, cormorans, huitriers, courlis cendrés, cigognes blanches, passereaux paludicoles, suivis à long terme à partir de protocoles bien ficelés, enquêtes sur espèces localisées, etc.). C'est moins le cas sur les enquêtes tout public, mais bien sûr chaque structure agit comme bon lui semble. Les membres fondateurs ont insisté sur le fait que RFO n'est pas une fédération, mais juste un réseau de mise en commun de savoir-faire. Pour cela, le réseau bénéficie de scientifiques de haut niveau publiant

régulièrement dans des revues nationales ou internationales. Pour être visible auprès du public :

les membres de RFO sont clairement identifiés sur le site de RFO

le site même de RFO apparaît sur notre site internet

à l'avenir, il faudrait que nos publications scientifiques nationales et internationales (voire régionales) soient labélisées RFO : Auteur, Groupe Ornithologique Normand (réseau Français d'Ornithologie).

Les 31 janvier 2014 j'intervenais au nom du GONm lors d'un colloque organisé à Bayonne sur le sujet suivant : « Conservation des espèces et gestion des zones humides ». Ce colloque était suivi de deux réunions organisées les 1^{er} et 2 février, la première concernant le Groupement d'Intérêt Scientifique « Atlantic Flyway Network » <http://www.atlanticflyway.org/>. Ce réseau travaille sur la nidification, la migration et l'hivernage de plusieurs espèces paludicoles, sur la cigogne blanche, et de fait sur plusieurs espèces présentes dans les estuaires ou marais littoraux de la Loire au Pays basque espa-

gnol (le Portugal va prochainement rejoindre ce GIS). Sur la gorgebleue et le phragmite aquatique, les recherches en cours sont déjà très avancées. Etant concerné par certaines recherches initiées par ce groupe, dans un premier temps j'y collaborerai à titre personnel, dans l'espoir que nous le rejoindrons prochainement.

La seconde réunion concernait le Conseil d'Administration de RFO consacré classiquement aux bilans d'activité et financiers ; en outre, ont eu lieu de nombreuses discussions relatives aux futures adhésions, aux travaux scientifiques effectués par les structures membres, aux compétences des associations membres et à la création de futurs groupes de recherche : aigles, forêts, estuaires. Il a été enfin question de la possibilité de faire effectuer les analyses statistiques de nos travaux par les chercheurs de RFO.

Alain Chartier
Vice-président du GONm
Administrateur de RFO

Extrait du communiqué de presse diffusé à l'occasion de cette réunion :

A l'occasion des Journées Mondiales des Zones Humides 2014 et de la rencontre annuelle du GIS Atlantic Flyway Network et du Réseau Français d'Ornithologie, l'association OISO (Observatoire d'Intérêt Scientifique Ornithologique) et la Ville de Bayonne (Plaine d'Ansot et Muséum d'Histoire Naturelle) ont organisé une journée de rencontres sur le thème de la « Conservation des espèces et gestion des zones humides ». Cette journée s'est déroulée le 31 janvier 2014 à Bayonne à la salle Albizia et à la maison des associations. Trois expositions ont aussi été présentées : « Les migrations animales » du Muséum d'histoire naturelle de Bayonne ; « Photos d'oiseaux » de Grégoire Trunet ; « Plantes exotiques envahissantes » du Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique. 110 personnes ont participé à cette journée : élus, acteurs scientifiques associatifs, universitaires, naturalistes, gestionnaires d'espaces naturels, institutionnels, animateurs nature, bureaux d'études venant majoritairement de la région Aquitaine, ainsi que d'autres régions de France et d'Espagne. Au cours de la journée, 19 interventions ont eu lieu. Le matin a été consacré à des expertises scientifiques concernant des espèces vivant en zones humides et leur conservation. L'après midi fut centrée sur la problématique de la gestion des plantes exotiques envahissantes. Cette rencontre a donné lieu à des débats de fond dont l'idée forte est que, compte tenue de la situation critique des zones humides, un important travail de préparation de l'avenir de ces espaces était à concevoir pour la pérennité de leurs fonctions écologiques. Une attention toute particulière a été portée sur les sites Natura 2000 ainsi que sur ceux du Conservatoire du Littoral... Après une introduction assurée par Mme Gibaud-Gentili, (Adjointe au maire de Bayonne, en charge de la Politique de l'eau et de la Gestion des espaces naturels), le Réseau Français d'Ornithologie (RFO) et le Groupement d'Intérêt Scientifique Atlantic Flyway Network ont présenté leurs objectifs et leur dynamique de réseau national et international.

Communication

POSTERS SUR LES RAPACES DE NORMANDIE

En collaboration avec l'Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement de Basse-Normandie, le Groupe Ornithologique Normand a édité fin 2013 deux posters sur des oiseaux de Normandie, l'un sur les rapaces diurnes, l'autre sur les rapaces nocturnes.

Il s'agit de l'aboutissement d'un projet qui a débuté en novembre 2011. Après avoir convaincu le bureau du GONm de l'intérêt de ce projet, il a fallu boucler le plan de financement et tous les partenaires potentiels initialement envisagés n'ont pas répondu favorablement. D'autres organismes ont alors été sollicités. Au final, ce projet a pu voir le jour grâce au soutien d'Electricité de France (C.N.P.E. de Paluel et de Penly), du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie (D.R.E.A.L. de Basse-Normandie), du Conseil régional de Basse-Normandie, des Conseils généraux du Calvados, de l'Eure, de la Manche et de la Seine-Maritime et de l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

Ces posters s'inscrivent dans la série des posters naturalistes destinée à mieux faire connaître aux Normands les richesses de la biodiversité qui les entoure. Cette série normande a débuté en 2005 par « Les Amphibiens de Normandie », elle s'est poursuivie par « Les Lichens bio-indicateurs de Basse-Normandie », « Entre terre et mer...Insectes et autres petites bêtes des estrans sableux et rocheux de Basse-Normandie », « Les reptiles de Normandie » et « Les Chauves-souris de Normandie ».

Cette série normande a d'ailleurs fait des petits un peu partout en France via notamment le réseau des CPIE, vu le succès qu'elle rencontre.

La phase conception s'est déroulée durant le dernier semestre de l'année dernière et plusieurs ornithologues ont été contactés pour fournir, à titre gracieux, certaines de leurs photographies (mais également Xavier Corteel pour la photothèque du GONm). La maquette et les illustrations ont été réalisées par Céline LECOQ du CPIE du Cotentin, et l'impression en 2 x 20 000 exemplaires, sur papier 100 % recyclé, format 40 X 60, 170 g/m², en recto-verso, par Caen Repro.

24 000 exemplaires ont déjà été remis aux différents partenaires financiers. Il en reste donc 16 000 pour le GONm, et la distribution a débuté. De nombreuses affiches seront disponibles pour les participants à notre prochaine Assemblée générale en mars prochain.

Thierry LEFEVRE



Ornithologie

Lire et s'informer Vers une stratégie d'observation à long terme

Depuis plus de quarante ans les observateurs du GONm rendent compte des évolutions de la faune ailée normande. Peu à peu ces observations sont normalisées afin de mieux cerner les évolutions à l'oeuvre. Dans l'estuaire de la Seine en particulier, les enjeux ont amené une rationalisation des suivis. Il s'agit de tenter de mesurer l'impact des mesures prises afin de palier l'emprise grandissante des activités humaines : infrastructures portuaires et industrielles, agriculture, chasse...

Ces suivis se sont diversifiés au cours du temps, aussi était-il nécessaire de faire le point et de s'interroger sur la pertinence de pérenniser ces comptages. Sur 35 relevés, 11 ont été retenus afin d'élaborer une "Stratégie d'Observation à Long Terme". Un travail similaire a été mené concernant d'autres communautés biologiques : zooplancton, macrobenthos et poissons.

Les suivis retenus sont : STOC EPS, dénombrement annuel des oiseaux d'eau WETLAND, suivi des LIMICOLES nicheurs, suivi des oiseaux d'eau MIGRATEURS, suivi du FAUCON PELERIN et des oiseaux rupestres, COMPTAGE MENSUEL des oiseaux d'eau à marée haute puis basse, suivi spécifique de l'ÎLOT MARIN du Ratier (qui existe grâce au GONm), méthode des QUADRATS en milieux homogènes, comptage mensuel en MER, suivi des dortoirs de BUSARDS, suivi des BUTORS chanteurs.

Il ne s'agit évidemment pas de dissuader les observateurs d'envoyer des données glanées de manière aléatoire, ou de mettre en œuvre des enquêtes ponctuelles, mais bien d'assurer une continuité indispensable à toute évaluation rationnelle des évolutions

des milieux considérés. Le « Guide pour le suivi de l'avifaune en estuaire de Seine » a été élaboré dans le cadre du GIP Seine-Aval par le GONm et la Maison de l'Estuaire, en partenariat avec les principaux acteurs de la biodiversité dans la vallée de la Seine : Parc naturel régional des Boucles de la Seine normande, Observatoire de l'avifaune, AAMP. Ce document est consultable et téléchargeable sur le site du GONm :

<http://www.gonm.org/telechargements/etudes/guide-pour-le-suivi-de-l-avifaune-en-estuaire-de-seine/download>

et sur celui du GIP SA :

<http://seine-aval.crihan.fr/web/pages.jsp?currentNodeld=176>

Frédéric Branswyck

Rapport CHR 2012

En direct du CHR : de l'intérêt de rédiger une fiche d'homologation

Beaucoup d'ornithologues pensent encore que le CHR n'a que pour vocation d'authentifier les observations d'oiseaux rares à l'échelle régionale. C'est en partie vrai, étant donné la difficulté d'identification de certaines espèces. Mais, son rôle reste avant tout de collecter et de synthétiser les données de ces espèces. A la question « pourquoi faire une fiche ? C'est facile à identifier ! », nous répondons qu'une compilation de l'ensemble des observations est nécessaire ; cela concerne donc aussi des oiseaux faciles d'identification comme l'alouette haussecol, le jaseur boréal ou le pluvier guignard. A l'opposé, la rousserolle verderolle, espèce qui n'est pas « rare » en Normandie mais parfois difficile à reconnaître, ne fait pas partie de la liste CHR. Même pour les espèces dites faciles à

identifier, une description est importante. Une photographie est toujours un plus, d'autant qu'elle peut servir d'illustration au rapport annuel. Nous rappelons enfin que le CHR Normandie correspond avec deux comités nationaux, le Comité d'Homologation national et le Comité des Migrateurs rares. Nous remercions l'ensemble des observateurs qui adhèrent à cette démarche d'homologation.

Le CHR Normandie

Réuni le 7 décembre 2013 à Saint-Côme-du-Mont (Manche), le CHR Normandie a terminé l'examen de la 19^{ème} circulaire, couvrant pour l'essentiel l'année 2012. Le nombre de fiches reçues est de 92 (106 en 2011). La liste des espèces CHR mise à jour, la fiche vierge à remplir et le rapport complet 2012 sont téléchargeables sur ce lien : <http://www.gonm.org/telechargements/chr-oiseaux-rares>

La dernière réunion s'est déroulée en présence des membres votants, excepté Matthieu Lorthiois (excusé) : Bruno Chevalier, Jocelyn Desmares, Jean-Pierre Marie, Benoît Lecaplain, Sébastien Provost et Gunter de Smet. Bruno et Sébastien se sont chargés de la circulation, de la communication, de la gestion et de la publication des données. Après de nombreuses années d'investissement au secrétariat du CHR, Bruno cède la main, le CHR Normandie le remercie vivement pour son travail efficace. Un nouveau membre sera élu en 2014.

Travaux du CHR

Quatre espèces ne sont plus soumises à homologation nationale depuis le 1^{er} janvier 2013 (CHN 2012), les descriptions de ces espèces doivent désormais être adressées au CHR : le busard pâle, la buse pattue, le goéland à ailes blanches et l'étourneau roselin. Par ailleurs, la mésange rémiz étant un migrateur rare mais régulier en Haute-Normandie (Eure, Seine-Maritime), le CHR a décidé de ne la maintenir dans la liste qu'en Basse-Normandie, région où elle est toujours rare. La pie-grièche grise, espèce nicheuse disparue du Calvados, demeure un migrateur occasionnel en Normandie, elle a fait son entrée sur la liste le 1^{er} janvier 2013.

Les faits marquants en 2012

Une nouvelle espèce s'ajoute à la liste des oiseaux de Normandie : l'étourneau unicolore (donnée de 2009). Pour les espèces rares de niveau national, citons une nouvelle mention de sarcelle à ailes vertes dans le Calvados, deux données de marouette de Baillon, trois goélands à ailes blanches et deux étourneaux roselin. L'ibis falcinelle fait une apparition remarquée avec pas moins de sept données. Belle diversité de rapaces avec l'élanion blanc, la buse pattue, le busard pâle et le vautour fauve. Parmi les espèces visitant rarement la Normandie, notons aussi la glaréole à collier, le hibou petit-duc et le jaseur boréal. Le pouillot de Bonelli est quant à lui devenu plus rare que certains pouillots sibériens...

Le CHR Normandie remercie vivement tous les ornithologues qui transmettent leurs fiches descriptives et photographies. Merci également à la Maison du Parc Naturel Régional des marais du Cotentin et du Bessin de nous avoir accueilli pour la réunion annuelle.

Pour le CHR, Sébastien Provost

Les enquêtes du printemps 2014

Outre les enquêtes permanentes listées ci-dessous :

15 février – 15 mars : Tendances

1^{er} avril – 8 mai : 1^{ère} session STOC-EPS

15 avril – 15 mai : Tendances, dans le cadre du cinquième programme pluriannuel établi par le GONm, trois enquêtes se déroulent ce printemps 2014 :

Recensement national des ardéidés nicheurs arboricoles

Organisateur : Alain Chartier chartiera@wanadoo.fr ; voir précédent PC

Recensement national des cigognes nicheuses

Organisateur : Alain Chartier chartiera@wanadoo.fr

Recensement national des espèces allochtones

Organisateur : Frédéric Branswyck

Espèces allochtones

Les espèces allochtones sont des oiseaux ayant été importés et acclimatés par l'homme, et qui se reproduisent maintenant hors de leur aire de répartition naturelle. La

bernache du Canada en est un exemple.

Deux enquêtes ont été menées en 2006 et 2011 et ont donné lieu à une restitution dans *Ornithos* (14-6 : 329-364, 2007 et 19-4 : 225-250, 2012). Le GONm a participé directement à l'une d'entre elles.

Il semble désormais important d'avoir un suivi, sur un pas de temps plus court, des effectifs concernant les espèces d'oiseaux allochtones nicheuses. Il s'agit de cerner les évolutions et éventuellement les indices de nidification de nouvelles espèces exogènes. Les données de 2013 peuvent également être utiles.

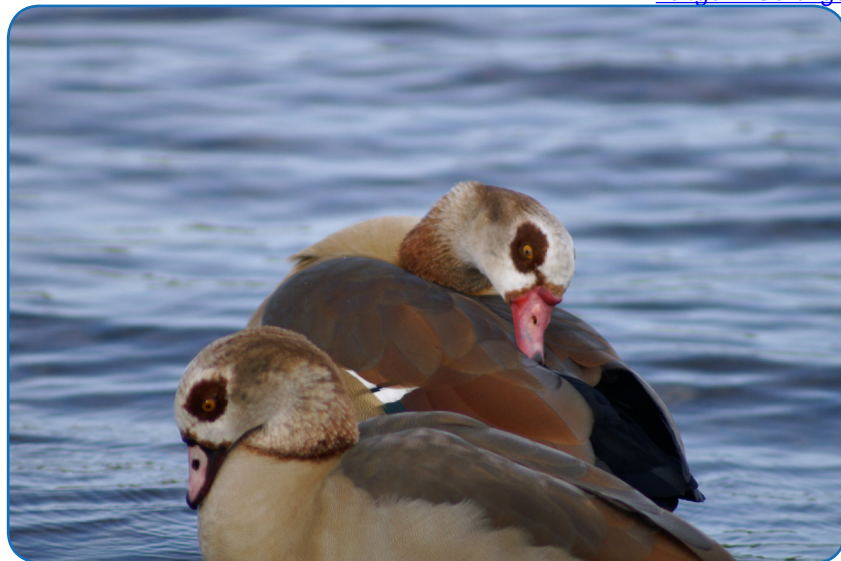
Donc merci de faire parvenir au GONm vos données, via les tableaux RSS habituels :

<http://www.gonm.org/telechargements/fichiers-de-donnees/rss-fichier-type/download>

en étant particulièrement attentifs à ces espèces. Il est évidemment possible de demander les fiches RSS au local, (181 rue d'Auge, 14000 Caen) pour les recevoir par courrier. Je centraliserai ces données pour la Normandie, afin qu'elles soient synthétisées nationalement. N'hésitez pas à me contacter à ce sujet.

Frédéric Branswyck

Fbr.gonm@orange.fr 02 35 73 06 97



Oie d'Egypte
(photo Gérard Debout)

Observatoire des oiseaux communs

Analyse résultats Tendances 2013 (suite)

Remarques générales sur la méthode

155 parcours ont été réalisés six fois dans l'année 2012-2013, soit 930 sessions. Pour analyser depuis 1996 le nombre de données pour chaque espèce commune, nous retenons celles qui dépassent le seuil moyen de 75 contacts par session sur l'ensemble des parcours, c'est-à-dire celles contactées au minimum une fois sur deux. Remarquons que la richesse de la biodiversité normande est équivalente en période pré-nuptiale et nuptiale (de février à juillet) qu'en internuptiale (d'août à janvier), soit 179 et 175 espèces différentes contactées respectivement.

Evolution des espèces communes

La cohorte des espèces les plus communes reste la même que précédemment avec le pinson des arbres et le merle noir en tête. Le pinson des arbres qui avait un classement relativement fluctuant l'année dernière est remarquablement stabilisé en 2e position sauf en février - mars où il tient la tête. Ceci corrobore l'augmentation toujours manifeste du nombre de contacts de cette espèce qui n'a pas l'air d'avoir beaucoup souffert du mauvais temps printanier. Si l'étourneau est bien parmi les oiseaux les plus communs à toutes les sessions on peut noter cependant qu'il est sous le seuil de 75 contacts de juin à septembre.

Les migrateurs partiels sont bien visibles d'avril-mai jusqu'en septembre : d'avril à septembre le pouillot véloce a des scores > 100 contacts, la fauvette à tête noire de même mais seulement jusqu'en juillet. Encore présente en août-septembre, ses manifestations sont moindres. L'hirondelle rustique est présente sur la même période mais avec des contacts moins nombreux de l'ordre de 70 à 60.

En observant les espèces communes sous le seuil de 75, on peut remarquer que la tourterelle turque en fait partie seulement d'octobre à mars alors qu'on la croit si abondante, mais elle est très inféodée aux villes ce qui traduit peut-être le nombre moindre de parcours en milieu urbain. Une autre espèce très citadine, la pie bavarde franchit le seuil de 75 en juin-juillet et aussi en décembre-janvier. Le geai, curieusement suit la même évolution, sans doute pour une autre raison.

BON : un indice intégrateur de la biodiversité ornithologique normande

Grâce au recul acquis après 18 années d'enquête, nous sommes en mesure désormais d'observer l'évolution de cet indice régional intégrateur mesurant la biodiversité ornithologique. Calculé en prenant les variations des nombres de contacts enregistrés pour les 52 espèces les plus communes, variations autant positives que négatives, on obtient cette année un indice **BON** égal à **0,91**. Pour mémoire, les indices BON pour la période 1996-2010 et pour la période 1996-2012 étaient respectivement de 1,63 et 1,15.

Cette année 2013 montre donc la poursuite de la baisse de cet indice reflétant une chute de la biodiversité : concrètement, lors d'une sortie de 30 minutes n'importe où en Normandie, les espèces, même les plus communes, sont moins faciles à contacter. On notera aussi que, cette année, ce sont 15 espèces qui ont une tendance négative à chacune des sessions, contre 12 l'an dernier. On remarquera aussi que si on calcule cet indice BON uniquement sur la période de nidification, il est légèrement supérieur (0,93) ce qui tendrait à dire que, malgré les apparences, ce n'est pas le printemps 2013 déplorable qui est la cause du déclin de l'indice BON mais sans doute plutôt la saison internuptiale 2012-2013.

Vous aurez toute l'analyse précise de ces variations sur le document mis en ligne

à l'adresse suivante : http://issuu.com/gonm/docs/tendances_2012-2013

Claire Debout

Observatoire des espèces patrimoniales

Réseau grand corbeau : bilan de la saison de reproduction 2013 en Normandie

2013 est la neuvième année de l'enquête au long cours initiée en 2005, plus communément connue sous l'appellation "Réseau Grand Corbeau", qui repose sur la participation annuelle d'une douzaine d'observateurs.

Comme tous les ans, il faut considérer les résultats des différents paramètres comme des minima ; tous les sites potentiels, tout particulièrement ceux de l'intérieur, ne sont pas

suivis annuellement ou précisément au cours de la saison. Ceci rend l'analyse délicate mais il est clair que l'espèce est, à nouveau, dans une bonne dynamique après un gros passage à vide.

Le suivi 2013 donne 11 à 12 couples, mais aucune information n'apparaît pour des sites intérieurs hors carrière : l'effectif est donc à n'en pas douter plus étoffé.

Sur les 10 couples nicheurs bien suivis, au moins 8 réussissent et donnent 22 jeunes à l'envol (1 nid à 4 jeunes, 4 nids à 3, 3 nids à 2), ce qui est très satisfaisant compte tenu de la tempête et des fortes chutes de neige de mars 2013, puis des intempéries du printemps, qui pouvaient laisser craindre un bilan bien plus mauvais. Certains couples ont cependant clairement effectué une ponte de remplacement avec succès, donnant des envols très tardifs.



Grand corbeau à Carteret (photo Gérard Debout)

La population se concentre dans le Cotentin, excepté un couple dans le Bessin. Aucune donnée n'est signalée en Haute-Normandie. La répartition des couples nicheurs par type de site est classique avec 67 % en falaise littorale et 33 % en carrière (il manque probablement des sites intérieurs hors carrière). Rappelons ici que les grands corbeaux normands, bretons et des îles anglo-normandes forment une même population, isolée, celle du Massif armoricain. Une actualisation a été effectuée en Bretagne en 2013, par Thierry Quelennec (coordinateur). Les résultats montrent que l'effectif a continué de progresser depuis le dernier bilan de 2008 : en 12 années, la population a pratiqué-

ment doublé pour retrouver le niveau des 50 couples, soit un retour à la "normale" historique des années 70. Si l'occupation des carrières bretonnes se poursuit en 2013 et que ce type de site reste prédominant, il est particulièrement intéressant de noter que des couples reviennent en falaise naturelle littorale, la proportion de ce type de site (43 %) augmentant un peu.

En 2014, l'enquête se poursuit en Normandie et fête sa dixième année déjà.

Un grand merci aux observateurs du réseau et à Thierry Quelennec pour les informations relatives à la Bretagne.

Régis Purenne



Grand corbeau de Carteret (photo Gérard Debout)

Protection

Atelier « nichoirs » à Saint-Lô

Le 1^{er} février 2014, Joëlle Berthou et Bernard Mille ont proposé une animation autour de la fabrication de nichoirs en béton de bois. C'est à la ferme-musée du Bois Jugan de Saint-Lô que s'est déroulé cet atelier. Dix personnes s'étaient inscrites et ont pu s'initier à cette technique originale.

Le béton de bois est constitué d'un mélange de copeaux ou de sciure de bois, de ciment et d'eau. Après malaxage, il suffit de cou-

ler le matériau obtenu dans un moule de la forme qui convient puis de le faire sécher pendant trois semaines.

Le nichoir fabriqué était destiné à la mésange bleue. Deux moules différents avaient été fabriqués au préalable, par Joëlle et Bernard, l'un pour le corps du nichoir et l'autre pour le toit. Le premier en PVC était constitué de deux tubes cylindriques de diamètre différent, emboîtés l'un dans l'autre permettant de former la paroi et le fond du nichoir (cf photo). Dans ces deux tubes était glissé un cylindre de bois huilé, pour le trou d'entrée. Le deuxième moule, en bois était destiné au moulage du toit.



(photo Philippe Gachet)

Le béton de bois a de nombreux avantages : il est léger, très résistant et très isolant. Toutes sortes de nichoirs peuvent être fabriqués avec ce matériau, notamment les nids d'hirondelles de fenêtre, de grimpeur ou de troglodyte. Le plus compliqué est de concevoir et fabriquer les moules mais aussi de trouver le dosage adapté pour chaque composant.

L'animation s'est terminée par un convivial thé-café-gâteaux qui a permis d'échanger sur l'avifaune des nichoirs. Les participants se retrouveront pour le démoulage le 22 février 2014. 10 couples de mésanges auront à coup sûr une cavité pour s'installer au printemps.

Le succès remporté par cet atelier montre bien l'intérêt de proposer, de temps à autre, un type d'animation différent et plus « pratique ». Un grand bravo à Joëlle et Bernard pour leur gros travail de préparation et leur motivation contagieuse. A noter que copeaux et sciures avaient été fournis gracieusement par l'entreprise Lejamtel de Saint-Lô.

Recette béton de bois pour un nichoir :

- 1,250 kg de ciment
- 3,5 litres de granulats
- 3 g de fibres de bois (1 bonne pincée)
- 0,7 litre d'eau (environ)

Mise en œuvre :

Après avoir pesé les granulats de bois, les faire tremper à saturation dans une baignoire d'eau (pour ne pas qu'ils absorbent l'eau du ciment), les égoutter. Incorporer le ciment et bien mélanger. Ajouter l'eau et remuer quelques minutes (la quantité d'eau est à adapter pour obtenir une pâte assez consistante). Mettre les fibres et remuer à nouveau quelques minutes. Bien tasser dans le moule. Le démoulage peut se faire 8 à 10 jours après, mais la résistance définitive du béton n'intervient qu'au bout de 28 jours.

Philippe Gachet



(photo Philippe Gachet)

La page des refuges

Un refuge de Seine-Maritime : Bourg-Beaudoin

Le refuge comprend deux jardins mitoyens à Bourg-Beaudouin (Vexin Normand), rive droite de la vallée de l'Andelle pour une superficie de 3500 m².

En dehors du bourg et de ses jardins, il s'agit essentiellement d'un milieu ouvert de culture. Les bois de la vallée de l'Andelle et la forêt de Lyons sont à quelques centaines de mètres.

La charte habitats refuges d'oiseaux a été signée en 1998 nous engageant ainsi à favoriser la vie sauvage dans nos propriétés, pour l'avifaune mais plus généralement pour inviter la nature dans sa plus grande diversité possible.

La haie de thuyas a été rasée et remplacée par une haie bocagère composée d'essences indigènes, variées (sorbier, sureau, cornouiller... appréciés des oiseaux). Une petite mare accueillant tritons et autres grenouilles vertes, sert d'abreuvoir et pour les bains. Entassés aussi, quelques cailloux en muret où se réfugie le petit crapaud accoucheur qui laisse entendre son si caractéristique « tuit » nocturne. Laissés trainés des morceaux de bois, réalisé aussi un nichoir à hérisson dans un tonneau... Bref, c'est aujourd'hui un refuge de nature -petit- mais attractif pour une cohorte de petites bêtes. Ce sont des dizaines d'espèces sauvages à avoir adopté nos jardins comme habitat et c'est une cinquantaine d'espèces d'oiseaux recensés en quinze ans mais surtout une douzaine de sédentaires observables quasi quotidiennement.

La taille en corbeille des arbustes permet aux oiseaux de réaliser plus aisément leur nid. Une douzaine de nichoirs aux tailles et matériaux divers sont à disposition. Depuis quelques années niche le gobemouche gris,

une première fois dans un nid en ciment de bois destiné aux hirondelles sous le balcon et l'été dernier dans un nichoir ouvert contre la cabane de jardin. C'est une espèce particulièrement intéressante dans le jardin, visible en permanence, peu farouche et à la technique de chasse démonstrative. Des piquets sont installés à quelques mètres du nid et le spectacle commence, les gobemouches ne s'éloignent que très peu. L'espace jardin leur est suffisant pour mener à terme leurs nichées, souvent deux par an. Par ailleurs j'ai posé un nichoir en béton de bois à destination de la hulotte sans grand espoir de la voir nicher compte tenu de l'éloignement de son biotope forestier et sa proximité de la maison. Pourtant, à l'entendre depuis l'automne, il semble bien que 2014 pourrait être sa première année de nidification chez nous. Anecdote : après avoir fabriqué et posé un nichoir pour chevêche, elle est venue, mais une seule fois, le jour même de la pose, elle se pavanait dessus satisfaite sans doute de ce logis mis à sa disposition ; elle n'est hélas pas restée sans doute en raison du manque de ressources alimentaires. Aussi je tente la crécerelle, elle niche dans le secteur et chasse dans la prairie immédiatement à côté du jardin...

En automne dernier, j'ai par ailleurs fabriqué un observatoire-nichoir-mangeoire à partir de l'ancienne petite cabane des enfants. C'est très pratique pour l'observation ou la photo à seulement quelques centimètres des oiseaux venant se nourrir.

A l'échelle du jardin, ces quelques milliers de m² sont un confetti de biodiversité. Mais la somme des jardins-refuges du GONm ressemble un peu à une 33^{ème} réserve du GONm ! Et pour la France, un parc national ?

Quelques photos du refuge sur le site du GONm :

<http://forum.gonm.org/viewtopic.php?f=12&t=571&start=100>

José Tanguy

La page des réserves Réserve de la Grande Noé

Les migrations postnuptiales 2013 sur la Grande Île de Chausey

Au moins 34 ornithologues différents se sont succédé au cours de l'automne 2013 pour observer et compter les oiseaux migrants de la Grande Île de Chausey, un effort de suivi comparable à celui de l'automne 2012, soit 25 journées (30 personnes en 2012).

Parmi les observations marquantes de cet automne, signalons 18 merles à plastron, 13 pouillots à grands sourcils (nouveau record), 200 pouillots véloces, 1 pouillot fitis de type *acredula/yakutensis*, 2 fauvettes babillardes, 1 gobemouche nain, 1 pie-grièche écorcheur et 2 bruants lapons. Toujours rares à Chausey, citons l'observation d'un busard Saint-Martin, 2 hiboux des marais, 1 torcol et 2 bec-croisés des sapins. Cet automne se caractérise aussi par l'absence d'irruption et afflux, raison pour laquelle très peu de pigeons ramiers, mésanges, pinsons du Nord ou tarins des aulnes ont été observés.

Les îles bretonnes sont fréquentées chaque automne par de nombreux ornithologues en quête de migrants rares. En Normandie, Chausey est une petite île dont le potentiel est riche en terme de diversité, c'est aussi un cadre insulaire particulièrement agréable et dépayssant. Nous invitons vivement les observateurs à nous rejoindre en automne pour mieux connaître les populations d'oiseaux migrants transitant par la Grande Île. Le rapport global 2013 (et celui de 2012) est téléchargeable sur le lien suivant :

<http://www.gonm.org/telechargements/reserves-du-gonm>

Sébastien Provost

Chantier de la Grande Noé du 1^{er} mars

Le 1^{er} mars aura lieu un chantier sur la réserve ornithologique de la Grande Noé afin de nettoyer les radeaux à sternes et à mouettes mais aussi d'entretenir les îlots et la réserve en général. Il se déroulera toute la journée mais il y a des possibilités de venir une demi-journée. Le RDV est à 9 h sur le parking de la réserve, chaussée de l'Andelle à Val de Reuil. La réservation y est obligatoire auprès du garde : grande.noe@gonm.org ou au 02 32 59 16 27.

Stage du 12 au 13 avril

Au mois d'avril prochain aura lieu le stage de printemps de la réserve de la Grande Noé. Vous pourrez y découvrir les richesses ornithologiques de la réserve et de la Boucle de Poses mais aussi celle des coteaux calcaires surplombant la Seine. Il reste actuellement une dizaine de places. A cette époque de l'année, les parades amoureuses des oiseaux devraient battre leur plein. Vous serez accueilli pour une nuit au gîte de la Musardièrre dans la Base de Loisirs de Poses **(de 15 à 27 euros selon le nombre de participants)**. La réservation y est obligatoire auprès du garde : grande.noe@gonm.org ou au 02 32 59 16 27.



(photo Céline Chartier)

Un nouvel observatoire à la Réserve du Lac du Gast

Dans le cadre du programme de valorisation écologique, pédagogique et écotouristique du site du Barrage-Réservoir du Gast, porté par l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sienne (I.I.B.S.) propriétaire du lac, un observatoire a été mis en place fin octobre 2012 à la pointe de la Forêt domaniale de Saint-Sever/14. C'est le premier installé en rive droite et le public peut y accéder à partir du parking du barrage ou de celui de la Chapelle de l'Ermitage situé

en forêt. L'observatoire a été conçu par les ateliers-bois de l'Office National des Forêts. À côté de cet observatoire, un panneau d'information a été mis en place le 3 septembre 2013 ; il présente les principales espèces d'oiseaux que l'on peut observer en fonction de la saison. La conception graphique et les illustrations ont été réalisées par Céline Lecoq du CPIE du Cotentin et la pose par l'entreprise LTP.

L'ensemble des aménagements a été financé par l'Union européenne au titre du programme FEADER, l'Intercom séverine, la commune du Gast et l'I.I.B.S.



Ce site lacustre est désormais suffisamment équipé pour l'observation et l'interprétation de l'avifaune car ces derniers travaux viennent compléter les équipements déjà existants, à savoir deux fenêtres d'observation pour le public, un observatoire scientifique, ainsi que quatre autres panneaux d'information situés en rive gauche.

Thierry Lefèvre

Le réseau des réserves du GONm est financé par :



Le président du GONm
Objet : convocation AG

Cher collègue,

Ce courrier est la convocation statutaire à l'assemblée générale du GONm. Vous êtes invité à assister à la prochaine assemblée générale ordinaire du GONm qui aura lieu :

À Caen, à la **Maison des Associations**
7 Bis Rue Neuve Bourg l'Abbé, 14000 Caen
02 31 27 11 91

Le samedi 29 mars 2014, à 13 heures 30

Nous vous prions de bien vouloir être ponctuel.

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire :

- Ouverture, accueil et inscription
- Rapport moral sous forme d'un montage avec « zoom » sur le bénévolat l'enquête communes, l'année des réserves, ...
- Rapport d'activités, plaquette écrite diffusée aux participants de l'AG
- Rapport financier présenté en collaboration avec notre expert-comptable
- Avis du commissaire aux comptes
- Discussion et votes
- Fixation des tarifs 2015
- Questions diverses

Communications :

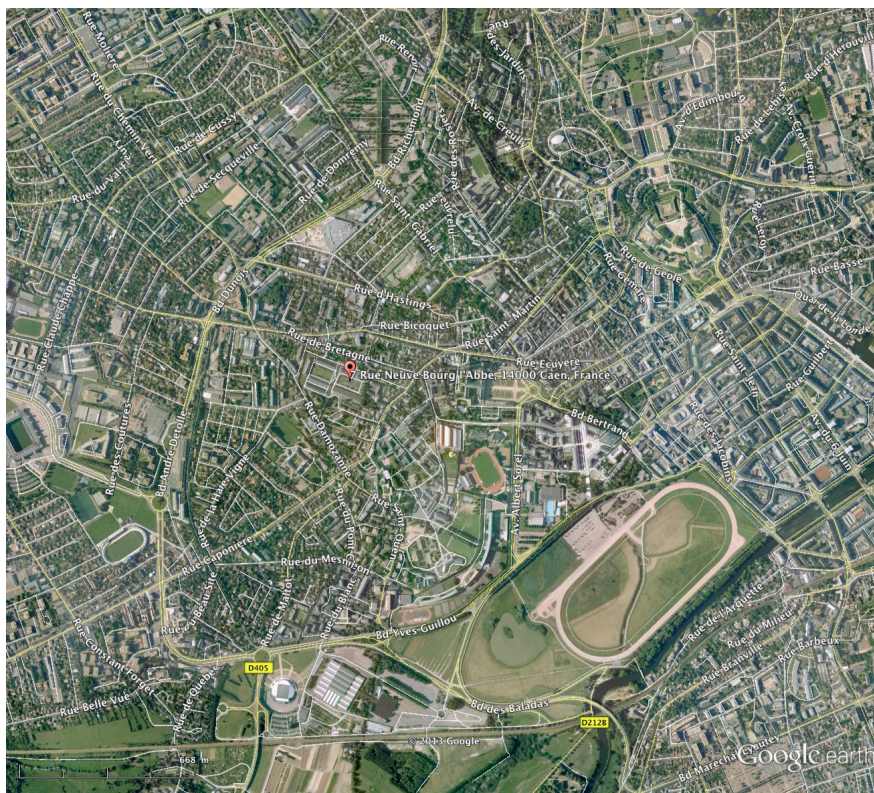
- Convention passée avec PEFC
- EquuRES
- Enquête Tendances

Si vous ne pouvez pas assister à l'AG, utilisez vos procurations (ci-dessous). En espérant vous retrouver le 29 mars prochain, je vous adresse, cher collègue, mes cordiales salutations.



Gérard Debout

Comment aller à la Maison des associations à Caen ?



Procurations :

Vous trouverez ci-dessous deux procurations : chaque adhérent n'en utilise évidemment qu'une, mais si, chez vous, il y a plusieurs adhérents familiaux, chacun d'eux peut ainsi utiliser sa procuration.

Celle-ci peut-être remise à un adhérent qui assistera à l'assemblée générale, elle peut aussi être adressée au siège du GONm en laissant en blanc le nom de celui ou celle à qui vous donnez la procuration ou en le remplissant, si vous le voulez. Mais : attention !, un adhérent présent à l'AG ne peut pas être porteur de plus de cinq procurations.

Extrait le l'article 8 des statuts du GONm : « *Les adhérents absents à une Assemblée Générale peuvent se faire représenter par un autre membre de l'association ; chacun des présents ne peut être porteur de plus de cinq pouvoirs. »*

Procuration

Je soussigné.....
adhérent du GONm, à jour de cotisation pour 2013 ou 2014, donne procuration à
M..... pour tout vote intervenant au cours de l'AG du 29 mars 2014.

A, le

Signature

Procuration

Je soussigné.....
adhérent du GONm, à jour de cotisation pour 2013 ou 2014, donne procuration à
M..... pour tout vote intervenant au cours de l'AG du 29 mars 2014.

A, le

Signature

Procuration

Je soussigné.....
adhérent du GONm, à jour de cotisation pour 2013 ou 2014, donne procuration à
M..... pour tout vote intervenant au cours de l'AG du 29 mars 2014.

A, le

Signature